

merie. Deux bons matelas, une épaisse couverture, le garnissaient suffisamment. On y déposa doucement le corps de Pierre Henry, agonisant et même plus semblable à un mort qu'à un moribond, et le sinistre cortège se mit en marche.

Deux heures après, Pierre Henry était couché dans un lit à l'hôpital Saint Antoine, et le parquet de Paris dépêchait un jeune procureur de la République, le chef de la sûreté, et un juge d'instruction pour commencer les premiers actes de la procédure nécessitée par la découverte de ce crime mystérieux.

## XVI.

Désiré n'avait pas été long à se mettre au courant de son service qui, du reste était facile et ne demandait que d'être exact et de connaître les chevaux. Il avait, somme toute, beaucoup de temps à lui, temps qu'il employait fructueusement à bien étudier la topographie de l'hôtel de Noiville. De plus, ses sorties quotidiennes du matin lui permettaient de se rencontrer avec Prosper, sans éveiller de soupçons, et de lui communiquer les renseignements utiles ou les décisions que son esprit fécond enfantait, pour arriver à la réalisation de leurs abominables projets.

C'était été un véritable trait de génie de sa part que d'entrer au service du comte. De la sorte, de la façon la plus naturelle du monde, il surveillait à la fois tout ce qui se passait chez Gérard de Noiville, et même chez Me Ferté, le notaire. En effet, le comte si près de son mariage avec Jeanne, se rendait, chaque jour, chez le vieux tuteur de la jeune fille, afin, selon l'expression consacrée, de lui faire sa cour.

En pareille occasion, le comte, qui ne sortait guère à pied, se faisait accompagner par son groom, lequel l'attendait à la porte, en gardant le coupé de son noble maître. Mais, bien qu'il restât au dehors, Désiré se renseignait très suffisamment sur ce qui se passait à l'intérieur.

C'est ainsi qu'il sut, le surlendemain de son entrée en fonctions, que mademoiselle Andrée de Beaumont avait quitté le pensionnat de Saint-Maur-des-Forsés, pour venir à Paris, avec sa mère, madame veuve de Beaumont, venue tout exprès de Suisse, pour assister au mariage de la meilleure amie de sa fille.

Andrée devait être demoiselle d'honneur de Jeanne d'Esparre, comme de juste. Mais il était convenu de plus qu'Andrée et sa mère recevraient, pendant les quelques jours qui précéderaient et qui suivraient le mariage, l'hospitalité à l'hôtel de Noiville.

C'était Jeanne elle-même qui avait demandé cette faveur à son futur mari, et celui-ci, n'osant faire autrement, y avait consenti, quoique fort à contre-cœur. On connaît assez le caractère et le tempérament du comte Gérard, pour ne point s'en étonner.

Gérard de Noiville n'avait aucune sympathie pour Andrée, dont la vivacité et l'air espiègle l'agaçaient et l'inquiétaient au suprême degré ; ni pour madame veuve de Beaumont, femme du meilleur monde et d'un esprit distingué, qui avait su promptement prendre quelque empire sur Jeanne d'Esparre, et qui, visiblement, ne tarderait pas à le juger et à le toiser, lui, tout comte qu'il était.

Cependant Andrée et sa mère étaient de ces personnes qu'on ne peut s'empêcher de traiter avec les plus grands égards. Non seulement madame de Beaumont était d'aussi bonne race que Gérard de Noiville, mais encore elle était extrêmement riche, ayant d'immenses propriétés à Genthod, dans le canton de Genève, qu'elle habitait presque continuellement.

Enfin, il n'avait pu, décevant, refuser à Jeanne la première et unique demande qu'elle lui avait adressée. Il était donc convenu qu'Andrée et sa mère s'installeraient à l'hôtel de Noiville, pendant les quelques jours qui allaient précéder la cérémonie nuptiale, et pendant les quelques jours qui la suivraient, jusqu'au moment où les nouveaux époux partiraient pour le voyage qu'on a accoutumé de faire en ces sortes de circonstances.

Madame de Beaumont qui aimait Jeanne, d'abord parce qu'elle était l'amie de sa fille, ensuite parce que nul ne pouvait approcher de la jeune fille sans céder au charme qu'elle répandait autour de sa gracieuse et séduisante personne, avait même offert au comte s'il dirigeait ses pas du côté de la Suisse, de mettre à sa disposition une délicieuse propriété sur les bords du lac Genève, de laquelle on jouissait de la vue du Mont-Blanc et des côtes pittoresques de la Savoie.

Cette proposition faite en présence de Jeanne, chez Me Ferté, avait eu le droit d'exaspérer le comte de Noiville. Cela ne rentrait nullement dans son programme conjugal. Ce qu'il voulait, c'était absorber, annihiler, "éteindre" sa jeune femme, projet difficile à exécuter, s'il la laissait trop à portée de ceux ou de celles qui lui portaient intérêt.

Le "point de vue familial" pour lui, c'était que sa femme ne vit que lui, n'entendit que lui ! De la sorte, il était certain d'être toujours le plus beau et le plus spirituel. Tant pis pour Jeanne, si elle avait horreur de cette vie étroite, étouffée, monotone, qui n'est supportable, et encore passagèrement, qu'à l'instar d'une grande passion l'emplit et la réchauffe.

Mais il avait sa propriété à lui, et c'était là qu'il entendait claquer la jeune comtesse, jusqu'à ce qu'il l'eût suffisamment assouplie à l'obéissance passive. Cependant, n'osant refuser brutalement une semblable offre, il n'avait répondu ni oui, ni non, se disant "in petto," qu'une fois le mariage accompli, il se débarrasserait promptement et sans danger des amies de pension et de leurs mères. Du reste, malgré son extrême amour-propre, il ne pouvait se dissimuler qu'il ne faisait aucun progrès dans l'esprit de mademoiselle d'Esparre.

Elle le recevait avec une froideur qu'il se plaisait à appeler de la réserve, le tenant à distance, évitant de se trouver avec lui, usant et abusant du droit de convalescence que lui donnait l'accident éprouvé par elle ; n'accordant à son fiancé que juste cette politesse banale qu'il était impossible de lui refuser. Un homme plus délicat ou plus clairvoyant que le comte se le fût tenu pour dit, et se fût retiré. Mais Gérard de Noiville ne s'en inquiétait qu'à demi. On sait qu'il ne croyait pas à l'amour.

De plus, comme tous les hommes d'esprit inférieur, il avait en médiocre estime l'esprit des femmes, et, pourvu qu'il fût le mari et usât des droits que cela confère, le reste le préoccupait bien secondairement. S'il épousait Jeanne, ce n'était pas pour son plaisir à elle ; mais pour son plaisir à lui. Jeanne pouvait donc s'enfermer tout à son aise avec Andrée, lui confier ses chagrins, pleurer avec elle, lui parler de Robert, qu'elle sacrifiait, par manque d'audace, de volonté et par suite des craintes imaginaires que lui avait inspirées son tuteur, Me Ferté ; mais qu'elle aimait de toutes les forces de son âme candide et qu'elle ne pouvait oublier.

Si Robert l'avait voulu, malgré ses craintes et sa timidité, elle eût tout quitté, tout abandonné pour lui, pour le suivre. Mais c'était une jeune fille, et il faut "forcer" la main aux jeunes filles. L'initiative ne peut venir d'elles, comme elle vient parfois de la femme faite, qui a vécu et qui sait.